



**SECTION**

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint-Exupéry)



**SARTHE**

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

## Compte rendu du FS (CSAL) du 29 juin 2023

La direction répond aux syndicats à propos de l'intelligence artificielle qui impacte fortement les agents. Elle affirme avoir conscience de la situation actuelle induite par la NRP et le surcroît d'activité engendrée.

Au sujet de GMBI, les syndicats avaient déjà alerté la direction sur les conséquences de sa mise en œuvre.

- **Élection du secrétaire de séance en l'absence du secrétaire élu.**
- **Validation du PV du 7 avril 2023**

Reportée

- **Présentation du rapport annuel 2022 du médecin du travail:**

Un total de 637 visites présentielle et distancielles au cours de cette année 2022 encore impactée par la période COVID

163 aménagements fonctionnels de poste (équipement).

Augmentation des orientations médicales vers un psychologue : +29,4 %

Les conclusions du Médecin du Travail sont les suivantes :

- de ce bilan, il en ressort que le télétravail n'a pas permis de diminuer le nombre de mal être au travail et d'épuisement professionnel. Les ressentis des agents sont surtout : une charge de travail importante, un manque de soutien, une clarté du pilotage insuffisante, un travail démotivant et une reconnaissance insuffisante. Les encadrants se trouvent, également, en difficulté face aux affectations dans la réorganisation des services d'où la nécessité de formation approfondie à l'encadrement.

- Les bruits dans des espaces trop étroits amplifient la dégradation des conditions de travail malgré les alertes en amont lors des études d'installation.

- Les agents évoquent la perte de sens du travail.

Le MT évoque les modifications continues d'organisation du travail, de logiciels et des implantations, des aléas managériaux, favorisant des risques psycho-sociaux. Elle constate des souhaits de départ de la part tant des agents proches de la retraite que des jeunes (démission).

Le MT rajoute que «seule une approche de fond, centrée sur le travail, comme spécifié dans une note d'orientation du Secrétariat général, et non pas sur des effets périphériques, pourrait permettre d'agir sur ces risques devenus permanents et contribuer à améliorer non seulement le quotidien des agents, mais aussi l'attractivité de l'exercice pour de futurs agents».

- **Présentation par Damien Fréville (ISST) du nouveau marché TMS (troubles musculo- squelettiques) dont le titulaire est la société GOALMAP.**

Il s'agit d'un marché accord cadre à bons de commande mono-attributaire de prestations de services à la formation des TMS : travail sur écran, postures, manipulation de charges.

GOALMAP est une société reconnue par l'INRS.

Le coût total sur 3 ans s'élève à 400 000 € au niveau national.

Une prestation coûte 1200€ pour 12 agents. Le plafond sera donc vite atteint. C'est un nivellement vers le bas puisque l'accès aux formations sera limité. Et pourquoi mono-attributaire?

- **Examen des registres SST**

**SGC La Ferté Bernard** : évocation à nouveau de la barre de seuil dangereuse. L'entreprise tarde à se déplacer, Le problème est le même au CDFP de Gaulle pour un remplacement de marches dans 2 escaliers.

**DDFIP service comptabilité** : demande de cloison isolante. L'Administration attend les travaux d'abaissement des faux plafonds.

**Mamers** : il est prévu le déplacement du cendrier situé à l'entrée.

- **Accidents de travail :**

Accident à la fermeture de la porte de garage automatique du CDFP de Gaulle. L'ISST propose d'étudier les causes de l'accident. La porte d'accès pour vélo n'est pas adaptée.

Un accident causé lors d'un exercice incendie à la DDFIP qui permet de soulever la question de l'évacuation des personnes en situation de handicap et de prévoir une zone refuge. A ce propos, une réunion est prévue avec le SDIS et l'ISST.

Un rappel des consignes sera fait aux agents chaque année (comme, par exemple, fermer les fenêtres, appuyer sur les boutons permettant le déblocage des portes,....).

- **Fiches de signalement :**

Les agents subissant des insultes ou agressions verbales ne doivent pas s'habituer à de tels agissements, il est important de faire des signalements puisqu'un rappel à l'ordre est adressé directement à l'usager par la direction.

Le MT propose de trouver une façon de les recenser quotidiennement.

L'ISST informe qu'il existe à présent une base juridique des signalements depuis mars 2023 (modalités de transmission et rapidité de traitement).

Des affiches sur les incivilités sont prévues.

- **Point budgétaire :**

Total de 68 880€ dont une enveloppe régionale de 10 847€.

Validation pour l'achat d'une chaise d'évacuation PMR, de trousse de secours, le remplacement des luminaires extérieurs à Mamers (cofinancement), pour une formation d'information sur les RPS aux encadrants et une formation secourisme initiale.

La formation geste et posture rentrera dans le cadre du marché national TMS.

- **Examen des suites données aux questions de la FS et propositions faites lors des dernières séances :**

**SGC Mamers :** le projet de vidéosurveillance n'a pas été accepté par le règlement du syndic. L'installation de râtelier à vélo est autorisée par la copropriété.

Les fontaines à eau aux SGC Montval et Sablé sont encore à raccorder ainsi qu'à la THD. A La Ferté Bernard les filtres absents seront bientôt installés par le prestataire.

Les travaux de canalisation à La Flèche sont reportés à septembre.

- **Questions diverses**

**SGC Le Mans :** Le Médecin du travail signale que le guichet est bruyant qu'il doit être insonorisé. L'interphone sera déplacé à l'extérieur du SAS d'entrée. Proposition de tester des téléphones avec un voyant lumineux pour les bureaux du recouvrement. L'un de 2 bureaux a besoin d'une isolation thermique, d'un nouveau store et l'installation des bureaux n'est pas conforme aux normes ergonomiques.

Au CDFP de Gaulle le pôle téléphonique installé au 3ème étage est isolé, et de nombreuses plaques de plafond ont été retirées. Un cadre de travail qui n'est pas des plus agréables.

**Représentants FO DGFIP Sarthe : Judith ARAUX - Anne PUJOL**

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>